

UCLouvain : Vincent Blondel entend bien rester recteur

Après cinq années passées à la tête de

l'UCLouvain, le recteur Vincent Blondel

est candidat à sa succession. Rencontre.

● **Quentin COLETTE**

Du 23 au 25 avril, l'UCLouvain se choisit un nouveau recteur. Dans la course au rectorat, deux hommes. D'un côté, le doyen de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Sébastien Van Bellegem (notre édition du 21 février). De l'autre, l'actuel recteur, Vincent Blondel. Ce dernier entend poursuivre l'aventure commencée il y a cinq ans à la tête de la première université francophone du pays.

« C'est un honneur et une responsabilité que d'être recteur. Je le suis depuis cinq ans et j'espère l'être pour les cinq prochaines années. Je vais m'appuyer sur un bilan et l'enseignement tiré de

ces cinq années à la tête de l'université. Et j'ai l'enthousiasme de continuer car si beaucoup a été réalisé, il reste encore beaucoup à faire », soutient Vincent Blondel.

« Magnifique bilan »

De son bilan, il dit qu'il a « le sentiment qu'il est magnifique. J'en suis fier et je suis énormément fier de la communauté universitaire, de l'engagement du personnel et des étudiants. Je suis fier de mon université qui, sous mon mandat, c'est le sentiment que j'ai, se retrouve plus forte, plus solide et plus sereine. » De quoi donner au recteur la motivation et l'énergie de briguer un deuxième mandat.

Dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux pour annoncer sa candidature, il

lance un « *Quoi, vous en doutiez vraiment ?* » Si sa candidature semble couler de source, il précise que c'est « *une décision mûrement réfléchie. J'ai consulté largement (famille, privé, collaborateurs, collègues) avant de prendre ma décision. C'est mon mode de fonctionnement sur toutes les questions importantes. J'ai eu des retours très positifs. Et j'ai aussi beaucoup consulté pour construire une vision pour l'université que je déclinerai en 131 propositions.* »

Cette vision se décline en trois lignes de force qui s'appuient sur le bilan du recteur et qui s'imbriquent : « *une université forte et solide* », « *une attention renforcée envers le personnel* », « *une université ouverte dans ses multiples dimensions* ». ■

Appel à un financement correct

Une université solide passe par un financement renforcé. « Avec les cinq autres recteurs des universités francophones, nous avons négocié la loi de financement des universités. Ce qui a amené le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à les refinancer de 42 millions €. C'est certes modeste, mais c'est réel et un début, estime Vincent Blondel. Cela a notamment permis d'engager du personnel. On a plus engagé ces cinq dernières

années qu'en vingt ans. Mais il faut encore amplifier ce financement pour faire face au sous-financement chronique des universités. Et c'est ce que les recteurs demandent dans un mémorandum remis aux partis politiques en vue des élections de mai. »

Sur deux législatures, les recteurs appellent donc à un refinancement de 150 millions €. De quoi soutenir le personnel, que ce soit dans le volet enseignement ou de la recherche. **Q. C.**

Spécialiste du big data

Vincent Blondel, 53 ans, de Malèves-Sainte-Marie (Perwez), est le recteur de

l'UCLouvain depuis le 1^{er} septembre 2014. Il aurait souhaité l'être cinq ans plus tôt, mais l'élection fut remportée par Bruno Delvaux. Ancien doyen de l'École polytechnique de Louvain, Vincent Blondel est ingénieur civil, diplômé en philosophie et docteur en mathématiques appliquées. Son parcours académique est marqué par de nombreuses expériences à l'étranger. Spécialiste du big data, il est l'un des pères de l'algorithme de Louvain. ■ **Q. C.**

Sur l'occupation du rectorat

En avril 2017, des étudiants de l'UCLouvain ont occupé le rectorat pour dénoncer le montant jugé prohibitif du minerval exigé aux étudiants non européens. « On ne partage pas toujours le même avis mais il est important que les étudiants s'engagent pour une cause qu'ils trouvent juste. Ils ont fait ce qu'ils estimaient légitime pour une cause dont ils avaient leur propre lecture », commente le recteur Vincent Blondel. **Q. C.**

« Une université se doit de s'engager »

Dans une société où certains se replient sur eux-mêmes (Brexit, question des réfugiés, etc.), l'université se doit d'être ouverte.

« Cette ouverture va dans de multiples sens, assure le recteur de l'UCLouvain, Vincent Blondel. L'université doit être ouverte à la société dans laquelle elle est plongée. Elle doit être une université qui s'engage, qui parle, qui répond et propose des solutions face aux grands enjeux sociétaux comme la question des migrations, la crise climatique, la mondialisation... Cela nécessite une approche interdisciplinaire. C'est dans cet esprit que nous avons créé les Louvain4Energy, Migration, etc. »

Dans cette optique, l'université a aussi un devoir d'exemplarité. Elle ne peut ré-

fléchir au climat sans agir elle-même, par exemple. Et à ce titre, le recteur souligne que chaque année plusieurs millions d'euros sont investis dans la rénovation des bâtiments de l'université, ce qui lui a permis, en dix ans, de réduire ses émissions de CO₂ de 30 %. « Nous allons lancer un appel pour basculer dans l'énergie renouvelable et la chaleur vertes dans les années à venir. Au niveau des déchets, nous avons arrêté d'acheter des plastiques à usage unique notamment. Et alimentée par les réflexions des étudiants de l'AGL (assemblée générale des étudiants de Louvain-la-Neuve), l'université sort progressivement des investissements non socialement responsables. »

Et si une mineure sur le développe-

ment durable a été mise sur pied, le recteur souhaiterait un cours « largement accessible aux étudiants ».

L'université doit aussi être accessible financièrement, inclusive envers tous les étudiants (sportifs, artistes, entrepreneurs, handicapés, étrangers...) et ouverte à l'international.

« L'université, ce n'est pas qu'une accumulation de crédits. C'est aussi la rencontre au monde qui passe par la culture – d'où notre investissement dans le musée L –, le sport (piste d'athlétisme indoor, projet de piscine olympique), l'associatif via les kots-à-projets, les langues, les cultures... » Bref, pour reprendre les termes du recteur, « l'université doit offrir aux étudiants une expérience d'ouverture ». ■

Q. C.

Saint-Louis : la fusion, mais pas à n'importe quel prix

Depuis 2016, l'UCLouvain et Saint-Louis (Bruxelles) se sont engagées dans un processus de fusion. S'il est presque abouti, le décret Paysage, qui dessine l'enseignement supérieur, doit être modifié pour qu'elle soit formelle. Et ce n'est pas gagné.

« Ce qui importe, ce sont les personnes et les projets qu'elles portent. Là, la dynamique est là. Mais si les exigences devaient être injustement trop élevées et les conditions excessives, je n'engagerai pas l'UCLouvain envers et contre tout dans une fusion, soutient le recteur de l'UCLouvain, Vin-

cent Blondel. Pourtant, elle est faite pour le bénéfice de la Fédération Wallonie-Bruxelles. »

L'ULB n'est pas du même avis. L'université bruxelloise « voit sans doute ce projet comme un générateur de concurrence. Or, nous n'avons pas de velléités d'offrir de nouveaux programmes de formation. »

Si la fusion ne se réalise pas sous cette législature, « il faudra voir les possibilités sous la prochaine ». Et Vincent Blondel d'espérer « que certains acteurs politiques pourront venir en soutien d'un processus qui bénéficie à tous les étudiants ». ■

Q. C.

VITE DIT

38 000 électeurs

L'élection du prochain recteur de l'UCLouvain se tiendra du 23 au 25 avril lors d'un scrutin au suffrage universel pondéré. Les 5 800 membres du personnel et les quelque 31 000 étudiants de l'université sont appelés à voter, mais tous n'auront pas le même poids dans l'élection. Le vote des étudiants, par exemple, comptera moins dans la balance que celui du personnel académique.

Q. C.